

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Intervenants : Valérie UZANU, Conseillère Municipale, Cyril BAUMARD, Adjoint au Directeur Régie Déchets Ménagers.

Membres conseil de quartier : Rodolphe CHALLET, Co-Président Elu, Pierre-Yves MARAIS, Co-Président Habitant, André ARNAUD, Dominique BONNEAU, Dominique BOUTIN GARCIA, André CARDINEAU, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Idriss EL MESNAOUI, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Serge LOISEAU, Didier MICHAUD, Charles PIERUCCI, Catherine TRANGER.

Mairie de Niort : Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Vie Participative, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de quartier.

Public : 6 personnes

EXCUSES : Catherine ARNAUD, Véronique PAGEAUD, Johann RIMBAULT, Marie-France SICOT, Thierry WELTER, Véronique YAO.

ABSENTS : Alain BAUDIN, Nanou BIMES, Catherine DEGUERCY, Jean-Louis EPPLIN, Marie-Jeanne BIGREL, Christian BLANCHARD, Daniel BŒUF, Marie-Christine EPRON, Sandrine GRIFFAULT, Annie LIEBOT, Laurent MERCIER, Arlette SIREAU.

Ouverture de la séance : 20h40

Rodolphe CHALLET ouvre la séance et cite les différents points à évoquer ce soir :

- **I) Présentation du projet Fresques du Conseil Municipal des enfants** (Valérie UZANU, Conseillère Municipale),
- **II) Nouvelles dispositions de ramassage des containers dans les impasses** (Cyril BAUMARD, Adjoint au Directeur Régie Déchets Ménagers),
- **III) Projet Handicap,**
- **IV) Point sur la visite de quartier du 31/03/07**
- **V) Divers**

I) PRESENTATION DU PROJET FRESQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

(Valérie UZANU, Conseillère Municipale)

Le Conseil municipal des enfants est régulièrement sollicité dans le cadre de l'anniversaire du label « Niort, ville amie des enfants », organisé en partenariat avec l'UNICEF, le 20 novembre de chaque année. La charte des droits de l'enfant est à l'honneur lors de cette manifestation, ses 9 principes et 52 articles étant illustrés sous forme d'expositions de dessins ou de représentation théâtrale.

Les jeunes élus ont souhaité que cette manifestation ne reste pas celle d'un jour et veulent donc la pérenniser en réalisant dans chacun des 9 quartiers de la ville une peinture murale associant un principe, sachant que le premier principe stipule le respect de ladite charte. Une commission s'est donc constituée début 2006 au sein du Conseil Municipal des enfants afin de définir les modalités de mise en œuvre de ce projet intitulé « *un quartier, un principe, une fresque* ».

Dans ce contexte, la ville de Niort, soutenue par l'UNICEF, souhaite mettre en œuvre une action retenant, en concertation avec le groupe de travail « fresques » du CME, les principes suivants d'organisation :

- un principe de la charte des droits de l'enfant, un atelier, une fresque par quartier, accompagnés par un ou des artiste(s). Cela fait donc 9 ateliers mais il a aussi été demandé par les jeunes que le premier principe soit réalisé par les membres du groupe de travail fresques, à l'origine du projet et que cette fresque soit en centre-ville (soit 10 fresques).
- Un tirage au sort d'un principe par quartier a été réalisé lors de l'assemblée plénière du Conseil municipal enfants du 21 juin 2006. Pour le conseil de quartier de la Tour-Chabot Gavacherie le principe est : « **Droit à la santé et droit au bien-être** ».

Le Conseil doit proposer des lieux où cette fresque pourrait être installée pour la fin mai 07 :

Idées proposées : mur de la maison de quartier côté parc, vers l'école E. Pérochon (immeuble de la Tour-Chabot), la recherche est à poursuivre.

Les conseillers de quartier sont sollicités dans plusieurs domaines :

- Etre présent lors des séances de travail avec l'artiste et le groupe d'enfants,
- Etre force de propositions pour différents sites d'implantation de la fresque,
- Etre financeur car chaque quartier sera amené à voter le financement des fournitures et matériaux. Le montant leur sera communiqué mais il ne devrait pas dépasser 2 000 euros par quartier.

Volontaires : Idriss EL MESNAOUI, Marlène GUERIN

II) NOUVELLES DISPOSITIONS DE RAMASSAGE DES CONTAINERS DANS LES IMPASSES

(Cyril BAUMARD, Adjoint au Directeur Régie Déchets Ménagers)

Plan de l'intervention

- Traitement des impasses,
- Points de rapprochement,
- Consignes de tri

Objectifs :

- Améliorer la sécurité du personnel et du public,
- Maîtriser les charges de fonctionnement du service déchets, et donc l'augmentation de la taxe,
- Augmenter la valorisation des déchets.

D) Traitement des impasses :

- Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail,
- Accidents graves dans les impasses : manque de visibilité (conditions de travail et d'éclairage), difficultés pour manœuvrer avec les voitures en stationnement.

⇒ En France, 6 ripeurs décèdent chaque année, dont la moitié dans les impasses.

- Point de regroupement des bacs en tête d'impasse quand la benne ne peut pas faire demi-tour dans l'impasse.
- Solution d'aménagement avec le service voirie de la ville de Niort pour faire demi-tour dans de bonnes conditions de sécurité, là où ce sera possible.
- Attention au stationnement dans les impasses.

II) Points de rapprochement :

- Principe de rapprocher les conteneurs entre voisins au niveau des marquages au sol : la benne s'arrête moins souvent et les ripeurs descendent moins.

⇒ Gain d'une ½ heure sur une tournée de 6 heures, gain sur fatigue.

- Pré-marquage au sol par un point.
- Marquage au sol définitif : la collecte ne s'effectue qu'au niveau des points.

III) Amélioration du tri :

- Pour les bacs jaunes : aujourd'hui, 20% sont refusés au centre de tri car mal triés. Il faut évoluer et respecter du guide du tri. Objectif : diminution à 10 % de refus.
- Pour les fermentescibles : seulement 10 % de FFOM au compostage, alors que beaucoup de déchets compostables partent malheureusement à l'enfouissement. Il vaut mieux apporter ses déchets verts dans les déchetteries et remplir sa poubelle avec les déchets ménagers compostables.
 - Coût enfouissement : 106 €/tonne.
 - Coût compostage: 30 €/tonne.

III) PROJET HANDICAP

Mise en place d'une politique d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Il est remis, dans les dossiers, des documents relatifs à la création d'ateliers participatifs Handicap au sein desquels les CQ sont invités à désigner un ou deux participants motivés.

IV) POINT SUR LA VISITE DU QUARTIER DU 31/03/07

Un fichier power point est diffusé à l'ensemble du conseil de quartier sur lequel figure des photos de quelques demandes du conseil.

Croisement rues Montaigne/Belin/ Comporté : sortie dangereuse depuis la rue Montaigne
Proposition de poser un miroir sur le poteau électrique en face de la sortie de la rue Montaigne
Fiche de proximité créée.

Clôture dangereuse avec impasse « Belvédère » qui donne sur la Sèvre

Aménager une aire de pique-nique en bord de Sèvre ?

Rue de Galuchet et impasse de Galuchet: création d'une résidence étudiante. Voir pour l'éclairage de la rue inexistant à ce jour.
Fiche de proximité créée

Rue de la Bourgne: création d'un lotissement OPAC en cours

Rue des Grands Champs : aménager l'espace vert ?

Pour le moment, le conseil de quartier a rédigé un questionnaire et commence à questionner les riverains pour avoir leur avis sur ce qu'ils souhaiteraient voir à cet emplacement.

Rue Rouget de L'isle : Rampe à finir d'aménager devant l'école Langevin – Wallon.

Cette demande est toujours dans l'attente de chiffrage des services techniques.

Rue de la Tour Chabot en face de la maison de quartier : trottoir à refaire pour laisser place aux poussettes et fauteuils roulants (angle en béton). Dix mètres plus loin : racines d'arbres sous le béton.

Fiche de proximité créée

Clôture Chemin des côteaux de Ribray : La clôture de séparation avec la falaise a été refaite. Il y a un surcoût dû à des petites difficultés que l'entreprise a rencontrées liées à la nature du sol (rochers) et à la configuration des lieux, ce qui a entraîné un supplément d'heures de régie hors du forfait au mètre linéaire de pose. Le surcoût atteint 4000 € ttc.

De plus, il reste une partie protégée par un garde corps d'1 m de hauteur, doublée par endroit de galeras et grillage ; la dépose de ces éléments et le remplacement par un grillage est estimé à 3000 € ttc.

Il est demandé au conseil s'il souhaite financer ce surcoût.

Le conseil accepte et vote les 7 000 euros supplémentaires.

Fiche de proximité créée.

Rue de Comporté : Programmation des espaces publics 2007. Etude de circulation.

Fiche de proximité créée pour 10 000 euros.

V) DIVERS

Rue Jean Chardin : demande de poubelle à installer à côté des bancs.

Fiche de proximité créée.

Rue de la Bourgne :

Un membre du conseil a exposé la demande de Mme LAMBERT demeurant 6 rue de la Bourgne.

En date du 12/01/05, cette dame a envoyé un courrier à monsieur le Maire demandant de refaire une partie de cette rue.

En date du 01/02/05 : courrier de Fabienne RAVENEAU signalant que le revêtement de la rue la Bourgne était programmé pour 2005.

En date du 10/11/05 : courrier de Michel GENDREAU signalant qu'il y a eu du retard et que les travaux auraient lieu en 2006.

Il semblerait que rien n'a été fait au jour d'aujourd'hui. Cette dame demande au conseil de quartier de se renseigner à ce sujet.

La demande sera faite auprès des services

Demande public : Une personne du public, habitant rue Auguste Perret, demande à ce que le chemin piétonnier situé le long de la Coulée Verte soit élargi, empierré et entretenu. Il est en effet très fréquenté, notamment lorsque les bords de sèvres sont fermés pour les concours de pêche (le long du pont).

Rodolphe CHALLET annonce 2 réunions dans le cadre de l'ORU.

Le 23/04/07 : Tour-Chabot Gavacherie et Clou-Bouchet

Le 07/06/07 : Tour-Chabot Gavacherie.

La séance est levée à 23h15

PROCHAINES REUNIONS

Bureau

Mardi 22 mai 2007 – 20h00 - Mairie de Quartier

Assemblée Générale

Jeudi 7 juin 2007 – 20h30 – Maison de quartier